UNIDROIT
International Institute for the Unification of Private Law
Institut International pour l'Unification du Droit Privé

FR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
86ème session
Rome, 10-11 décembre 2026

UNIDROIT 2026
A.G. (86) 1 rév. 2
Original: anglais
novembre 2026

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ RÉVISÉ

1. Ouverture de la session conjointe extraordinaire de l'Assemblée Générale et du Conseil de Direction à l'occasion du Centenaire d'UNIDROIT

2. Nomination du Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2026-2027 (A.G. (86) 1 rév. 2)

3. Adoption de l'ordre du jour (A.G. (86) 1 rév. 2)

4. Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2026 (A.G. (86) 2)

5. Modification apportée au Programme de travail de l'Organisation pour la période triennale 2026-2028 (A.G. (86) 3)

6. Rapport de la Présidence de la Commission des Finances sur sa 102ème session

7. Modifications définitives du Budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2025 (A.G. (86) 4)

8. Ajustements au Budget de l'exercice financier 2026 (A.G. (86) 5)

9. Arriérés de contributions des États membres (A.G. (86) 6)

10. Approbation du projet de Budget pour 2027 et observations soumises par les États membres (A.G. (86) 7)

11. Mise à jour sur le système de sécurité sociale appliqué au personnel d'UNIDROIT (A.G. (86) 8)

12. Mise à jour sur la création du Bureau de liaison d'UNIDROIT pour la région Asie-Pacifique (A.G. (86) 9)

13. Livres blancs des axes de travail du Centenaire d'UNIDROIT (A.G. (86)10):
    a) Livre blanc de l'axe de travail sur l'"Accès au crédit";
    b) Livre blanc de l'axe de travail sur le "Droits des contrats";
    c) Livre blanc de l'axe de travail sur les "Biens culturels";
    d) Livre blanc de l'axe de travail sur les "Marchés financiers et technologies";
    e) Livre blanc de l'axe de travail sur le "Droit procédural et règlement des différends";
    f) Livre blanc de l'axe de travail sur le "Droit privé et agriculture",
    g) Livre blanc de l'axe de travail sur le "Développement durable"

14. Examen de la Stratégie d'UNIDROIT: mandat institutionnel, fonctions et présence régionale (A.G. (86) 11)

15. Mise à jour sur le processus de révision du Règlement d'UNIDROIT et approbation d'une première série d'amendements (A.G. (86) 12)

16. Divers

17. Cérémonie de clôture.

ANNOTATIONS

Point n°1 Ouverture de la session conjointe extraordinaire de l'Assemblée Générale et du Conseil de Direction à l'occasion du Centenaire d'UNIDROIT

1. La 86ème session de l'Assemblée Générale, qui se tiendra conjointement avec le Conseil de Direction à l'occasion du Centenaire, aura lieu les 10 et 11 décembre 2026. **Afin de pouvoir accueillir davantage de participants, cette réunion se tiendra au Centre des congrès Carlo Azeglio Ciampi de la Banque d'Italie, situé au 190/91, Via Nazionale. La réunion débutera à 9h00** le 10 décembre. Le projet d'ordre des travaux figure dans le document A.G. (86) Misc. 1.

Point n°2 Nomination du Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2026-2027

2. L'Espagne a présidé l'Assemblée Générale pendant la période 2025-2026. Conformément à la pratique de rotation annuelle parmi les régions géographiques dans lesquelles les États membres d'UNIDROIT sont répartis en vertu de l'article 7(7) du Règlement d'UNIDROIT, il appartient au groupe de la région Asie-Pacifique de nommer le Président pour la période 2026-2027.

Point n°5 Modification apportée au Programme de travail de l'Organisation pour la période triennale 2026-2028

3. Lors de sa 107ème session, le Conseil de Direction a recommandé à l'Assemblée Générale d'approuver l'inscription au Programme de travail d'UNIDROIT pour la période 2026-2028 de l'élaboration d'une Loi type sur la procédure pour la mise en œuvre de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique, qui sera menée conjointement avec le Groupe de travail aéronautique (voir C.D. (107) Misc. 2 rév.).

4. L'Assemblée Générale est invitée à examiner et à approuver la proposition, qui permettrait au Secrétariat de convoquer un Groupe de travail conjoint.

Point n°12 Mise à jour sur la création du Bureau de liaison d'UNIDROIT pour la région Asie-Pacifique

5. L'Assemblée Générale sera invitée à examiner le rapport du Secrétariat sur l'ouverture du Bureau de liaison d'UNIDROIT pour la région Asie-Pacifique ainsi que sur la procédure de recrutement et de nomination de son Directeur.

Point n°14 Examen de la Stratégie future d'UNIDROIT

6. Compte tenu de la recommandation du Conseil de Direction selon laquelle la stratégie devrait se concentrer sur la définition d'objectifs généraux et de priorités (voir C.D. (107) Misc. 2 rév.) en accordant une attention particulière à l'affectation des ressources et au mandat de l'Organisation, l'Assemblée Générale sera invitée à examiner des propositions sur ces questions, en s'appuyant sur l'analyse menée à l'occasion du Centenaire de l'Institut.

Point n°15 Mise à jour sur le processus de révision du Règlement d'UNIDROIT et approbation d'une première série d'amendements

7. L'Assemblée Générale sera invitée à examiner les résultats de l'examen approfondi du Règlement mené par le Comité spécial et le Conseil de Direction. L'Assemblée Générale est invitée à examiner en vue de leur approbation: i) les propositions d'amendements aux articles relatifs aux organes de l'Institut (dans l'ordre prévu par le Règlement: Assemblée Générale, Commission des Finances, Président, Conseil de Direction, Comité Permanent, Secrétariat, Tribunal administratif); ii)

les propositions de nouveaux articles relatifs à la méthodologie de travail de l'Institut; et iii) les propositions relatives aux dispositions générales (article 2 et article Z).

Point n°17 Cérémonie de clôture

8. La session conjointe extraordinaire du Conseil de Direction et de l'Assemblée Générale, organisée à l'occasion du Centenaire d'UNIDROIT, se terminera par des allocutions institutionnelles et des déclarations des États membres, des États non membres et des organisations internationales.

9. La cérémonie de clôture sera marquée par une allocution solennelle de Son Éminence le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'État du Saint-Siège, devant la session conjointe de l'Assemblée Générale et du Conseil de Direction.